

Contact presse : ANAÏS MICHELET

✉ amichelet@cd-essonne.fr

☎ 06 08 10 50 84

Jeudi 4 juillet

Le Gouverneur d'Ibaraki en visite en Essonne

Ibaraki, province japonaise, est en coopération avec le Département de l'Essonne depuis les années 80. À l'occasion du nouvel élan de ce partenariat, l'Essonne a accueilli une délégation spéciale menée par le Gouverneur du territoire. Au programme : découverte de la Maison-atelier Foujita et du Domaine départemental de Chamarande.

La province d'Ibaraki a repris contact fin 2017 avec le Département de l'Essonne afin de relancer un partenariat de coopération décentralisée initié dans les années 80 et mis de côté dans les années 2000.

« *La reprise des échanges entre les deux collectivités a permis de mettre en lumière des similitudes et des enjeux partagés entre les deux territoires : ce sont des territoires périphériques de capitale - Ibaraki est situé à 50 km au nord de Tokyo-, bénéficiant de la présence d'une importante activité en matière de recherche et présentant une activité agricole très significative. De plus, les deux territoires partagent une relation particulière au peintre Foujita, dont la dernière épouse était originaire de la province* » explique **Aurélie Gros Vice-présidente en charge de la culture, du tourisme et de l'action extérieure.**

A l'occasion d'un déplacement au Japon en octobre 2018, un protocole d'amitié a été signé entre les deux collectivités portant sur les domaines de la culture, du tourisme, de l'éducation et du développement territorial. Cette visite de M. Kazuhiko Oigawa, Gouverneur d'Ibaraki a permis la signature de deux nouveaux accords :

- **Le plan d'action 2019-2021 entre le Département et la Province**, portant sur le développement d'échanges culturels, notamment autour de la figure de Foujita, au travers d'accueils réciproques d'artistes et d'échanges entre les jeunes des deux territoires. Il comprend également la promotion réciproque du patrimoine de l'Essonne et d'Ibaraki sur les plans du tourisme et des savoir-faire locaux et le soutien au développement des relations entre les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.
- **Le protocole de jumelage entre le Domaine de Chamarande, le jardin Kairakuen et l'école féodale Kodokan** portant sur des échanges artistiques, de compétences et de savoir-faire dans la gestion d'espaces verts et de jardins remarquables et sur la promotion culturelle et patrimoniale dans le cadre d'événements organisés localement.

Le Gouverneur était accompagné pour cette visite de M. Shinju Yamaguchi, maire de Kasama, ville d'Ibaraki réputée pour ses céramiques, et de 3 artisans dont les œuvres, des céramiques de Kasama et des poupées traditionnelles dites poupées Hina, sont exposées du 3 au 12 juillet salle de l'Orangerie à Chamarande.

« *L'Essonne est un territoire résolument tourné vers l'international. Je suis ravi d'avoir fait découvrir au Gouverneur les richesses essonniennes et suis certain que notre collaboration, aujourd'hui relancée, permettra de favoriser l'activité et le rayonnement de nos deux territoires* » conclut **François Durovray, Président du Département de l'Essonne.**

